



Qu'est ce que le pouvoir d'achat ?

publié le 06/04/2019

Descriptif :

Article et vidéo sur le site Capital

Le pouvoir d'achat correspond à la quantité de biens et de services qu'il est possible d'acheter grâce à la perception d'un revenu. L'évolution du pouvoir d'achat est égale à l'évolution des revenus et des prestations sociales une fois l'inflation déduite. En France, c'est l'INSEE qui est chargé de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat à travers une suite de série statistique.

Pouvoir d'achat : définition

Selon l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) le pouvoir d'achat est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec une "unité" de salaire. L'évolution du pouvoir d'achat dépend de celle des prix (inflation) et des salaires :

Si les prix grimpent et que les revenus restent constants, le pouvoir d'achat diminue.

Si les prix baissent alors que les revenus augmentent, le pouvoir d'achat s'améliore.

L'indice des prix ne tient pas compte des remboursements des emprunts immobiliers ou des crédits à la consommation qui sont assimilés à des opérations financières.

Calcul du pouvoir d'achat

Pour calculer l'évolution du pouvoir d'achat, l'INSEE utilise 2 notions clés : le revenu et l'évolution des prix.